

BULLETIN D'INFORMATIONS L'INDISPENSABLE

Volume 1, Tome 1

Décembre 2007

Mot du maire

Nouveau bulletin d'informations

Chers citoyennes et citoyens,

En cette fin d'année et à l'aube de 2008, notre Municipalité est déjà recouverte de neige et les enfants rêvent déjà depuis quelques semaines au Père Noël, au jeux d'hiver ainsi qu'aux vacances qui approchent à grands pas. Je profite de cette occasion pour vous souhaitez en mon nom, et celui du conseil municipal un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

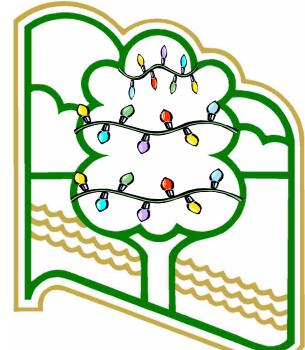
Depuis de nombreuses années maintenant, notre Municipalité vit au rythme de ses citoyennes et citoyens et ensemble nous allons continuer d'apporter des réalisations concrètes.

J'aimerais aussi profiter de cette opportunité pour souligner notre

reconnaissance envers les militaires de Valcartier. Lorsqu'ils partent en mission, ils ne partent pas seuls. Ils portent dans leurs coeurs leurs familles, leurs amis, leur communauté et tous ceux qui leurs sont chers. Ces militaires nous permettent de prendre conscience que grâce à eux, nous avons une bonne qualité de vie. Grâce à leur implication aujourd'hui, demain les gens pourront vivre dans la paix, la confiance et l'amour. Merci de votre courage. Un merci particulier aux familles de ces militaires qui les supportent lors de leur mission.

Afin de réduire le nombre d'envois provenant de la Municipalité et contribuer aux efforts écologiques de chacun, la

Municipalité est très fière de vous présenter un nouveau bulletin d'informations diverses telles que ; aide-mémoire, communiqués, articles, programmation sports et loisirs, règlements municipaux, etc. Le bulletin d'informations sera publié trois ou quatre fois par année. Le but dans la création de ce bulletin est de vous permettre de trouver efficacement et facilement les informations concernant la Municipalité. Nous vous invitons également à découper et garder à portée de la main le petit aide-mémoire à la fin du bulletin, celui-ci vous permettra de rapidement consulter les événements et les avis importants. Espérant que vous trouverez l'information recherchée, bonne lecture!



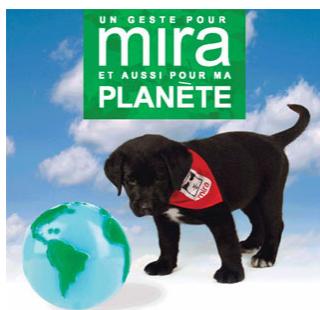
SAINT - GABRIEL - DE - VALCARTIER

N'oubliez pas l'illumination de l'arbre de Noël dimanche le 23 décembre au Centre communautaire. Venez en grand nombre, plusieurs activités familiales vous attendent.
Voir p. 6.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un très joyeux temps des fêtes!

Un geste pour Mira et aussi pour ma planète

Participez à une bonne cause! Déposez vos cartouches d'imprimante vident et vos vieux téléphones cellulaires au bureau municipal ou à la bibliothèque municipale et aidez MIRA à obtenir des fonds pour continuer sa grande œuvre mais aussi à préserver notre planète!



**Pendant la période des Fêtes,
optimisez
l'utilisation de
votre bac bleu:
RECYCLEZ!
(voir p. 4)**



Dans ce numéro:

- Oasis, Cocktail de Noël, Appel à tous de la MRC
- Travaux publics et urbanisme, Médailloons pour chiens, Câble Valcartier
- Service des incendies
- Récupération et collecte de déchets
- Illumination de l'arbre de Noël - invitation
- Programmation d'hiver - Sports et loisirs et formulaire d'inscription
- Horaire des services et messes, Aide-mémoire à découper

Sujets d'intérêt à consulter:

- 2 • Message du Service des incendies
- 3 • Illumination de l'arbre de Noël
- 4 • Programmation d'hiver - Sports et loisirs
- 5 • Aide-mémoire à découper
- 6
- 7 - 11
- 12

Oasis Saint-Gabriel-de-Valcartier

« ...afin de venir en aide aux familles dans le besoin de notre communauté... ..pour qu'ils puissent vivre un Noël dans la dignité et la joie. »

Oasis est une organisation qui a été formée afin de venir en aide aux familles dans le besoin de notre communauté en leur distribuant des paniers de nourriture pour qu'ils puissent vivre un Noël dans la dignité et la joie. Si vous connaissez une famille ayant besoin de ce service ou si vous faites partie de celle-ci, veuillez nous en faire part afin de s'assurer que tous puissent en bénéficier. Pour participer au succès d'Oasis, vous pouvez

donner des denrées non périssables ou faire un don d'argent. Des reçus peuvent être émis sur demande. Déposez vos dons, jusqu'au 20 décembre aux endroits suivants:

à la Municipalité, à une des quatre églises de la Municipalité ou à une des deux écoles primaires. Voici quelques items suggérés:

Conсерves (fruits, légumes, soupe, thon, saumon) pâtes sèches, riz, farine, céréales, condiments tels: ketchup,

mayonnaise, moutarde, café et thé, Jello, pouding, mélanges de muffins et biscuits, jus de fruits ou lait en boîte non réfrigéré. Notez que les items fait maison ne sont pas acceptés. Svp donnez généreusement . Merci! Pour plus de renseignements: Pamala Hogan Laberge au 844-2097 (le jour) et Monique ou André Jutras au 844-1832 (svp laissez un message)

Tous les appels sont confidentiels.

Cocktail de Noël



Jeudi le 29 novembre avait lieu, au Centre Communautaire, le cocktail de Noël offert par le conseil municipal pour les employés et les bénévoles à l'occasion de la période des fêtes. Au courant de la soirée, le maire eu l'occasion de remercier le conseil municipal, les employés municipaux, et surtout, les nombreux bénévoles qui

travaillent fièrement ensemble tout au long de l'année pour construire notre belle Municipalité afin qu'elle reflète véritablement l'image des citoyennes et citoyens qui en constituent le noyau principal. Le maire tenait aussi à remercier, le Service des incendies, le comité des sports et loisirs, le comité consultatif d'urbanisme et le comité

de télé communautaire Valcartier. Il fut aussi important de souligner le cinquième anniversaire de la bibliothèque célébré en septembre ainsi que notre nouvelle fierté au Service des sports et loisirs cette année, c'est-à-dire le magnifique terrain de soccer. Tous se sont bien amusés et cette soirée fut grandement appréciée.

Appel à tous, témoins du passé recherchés

« Ces artéfacts, témoins du passé, serviront au montage d'une exposition régionale prévue en août 2008. »

La MRC de La Jacques-Cartier est à la recherche d'équipements agraires, de photos anciennes, de documents d'archives ou de tout autre objet permettant de retracer l'histoire du cheval dans le développement du territoire.

Ces artéfacts, témoins du passé, serviront au montage d'une exposition régionale prévue en août 2008. L'exposition servira

à redécouvrir, le temps d'une fin de semaine, cette période où le cheval était un instrument quotidien majeur pour les gens et les bâtisseurs d'ici, que ce soit pour la pratique de l'agriculture, d'activités commerciales ou pour le développement de chemins.

Si vous disposez de tels objets ou souhaitez obtenir de plus amples informations sur le projet,

nous vous invitons à communiquer avec Stéphanie Laperrière, agente de développement culturel, au 844-2160 poste 227 ou par courrier électronique à slaperriere@mrc.lajacquescartier.qc.ca.



Travaux publics et urbanisme

Afin d'éviter des inconvenients majeurs lors de la saison hivernale, la Municipalité tient à vous rappeler quelques règlements pour faciliter l'enlèvement de la neige par l'entrepreneur.

RÈGLEMENT No 120

Article 8.1 :

Stationnement de véhicules sur les voies de circulation

Nous tenons à vous rappeler que :

« Sauf en cas de panne majeure, nul ne peut stationner, abandonner ou immobiliser un véhicule routier de manière à cacher une signalisation, gêner la circulation ou l'exécution de travaux d'entretien et de déneigement d'une rue ou à entraver l'accès à une propriété. » (Sous peine d'amende)

Article 11.1 :

Cas de nuisance

En plus de l'émission d'un constat d'infraction, le policier peut ordonner l'enlèvement ou le déplacement de tout véhicule stationné à un endroit où il nuit aux travaux de voirie y compris l'enlèvement et le déblaiement de la neige. Le policier peut ordonner le remisage de ce véhicule ailleurs notamment à un garage.

Article 12 :

Amende

Toute infraction au présent règlement rend le contrevenant passible d'une amende de 30,00 \$ minimum plus les frais.

RÈGLEMENT No 119

Article 8.1.4 :

Dispositions concernant la neige et la glace

Il est interdit à toute personne de jeter ou déposer de la neige ou de la

glace dans la voie carrossable de toute rue et les accotements de celle-ci sous peine d'amende.

Merci de votre collaboration.



Déneigement

Numéros de téléphone importants :

Déneigement des routes régionales du ministère des Transports

- Boulevard Valcartier du numéro civique 1600 au 1860
- 5ième avenue jusqu'à la limite de Tewkesbury

Pour formuler une plainte : 643-6717

Pour toute autre route de la Municipalité: 844-1218

Médaillons pour chiens

Saviez-vous que d'après le règlement municipal #121 Article 6.1 le gardien d'un chien, dans les limites de la Municipalité, doit, dans le mois de janvier de chaque année, obtenir une nouvelle licence pour ce chien, sauf dans le cas de chien guide. La licence émise en vertu de ce règlement est annuelle, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le coût de la licence s'applique pour chaque chien et est fixé

comme suit:

10,00\$ pour un 1er chien
20,00\$ pour un 2e chien
30,00\$ pour un 3e chien ou
150,00\$ pour un chenil ou
plus de 3 chiens

Chaque année, la S.P.A. de Québec reçoit des milliers d'animaux trouvés. De ce nombre, plus de 4 500 ne portent aucun médaillon d'identification et plusieurs d'entre eux ne peuvent retrouver le confort de leur

foyer. Afin de donner toutes les chances à votre animal de regagner la maison, il s'avère essentiel de lui faire porter son médaillon. Si vous perdez votre animal, ne tardez pas à communiquer avec la Municipalité et la S.P.A. de Québec au 527-9104 pendant les heures d'ouverture.

Venez chercher votre médaillon dès aujourd'hui à la Municipalité.



Câble Valcartier

Pour une liste complète des canaux disponibles, veuillez consulter notre site Internet au www.saint-gabriel-de-valcartier.ca ou passez à la Municipalité pour en obtenir une copie.

INTERNET HAUTE-VITESSE

Les abonnés de Câble Valcartier inc. peuvent s'abonner aux services Internet haute-vitesse de Vidéotron. Pour plus d'informations, téléphonez au service à la clientèle au **847-4410** ou consultez le www.videotron.com.

Pour signaler une panne ou des problèmes de réception, composez en tout temps le 844-3666. Un technicien vérifie les messages régulièrement (24h sur 24, 7 jours sur 7).



SERVICE DES INCENDIES—Passez de bonnes Fêtes en toute sécurité

ARBRE DE NOËL

- Si vous optez pour un arbre naturel : Choisissez un arbre frais (les aiguilles sont difficiles à enlever et l'arbre ne casse pas lorsqu'il est plié).
- Arrosez-le tous les jours.
- Assurez-vous que l'arbre est bien fixé dans un support solide.
- Ne placez pas l'arbre dans une aire passante, dans une entrée de porte ou près d'un conduit d'aération du système de chauffage, d'un radiateur, d'un poêle, d'un foyer et de bougies allumées.

JOUETS ET CADEAUX

- Choisissez uniquement des jouets adaptés à l'âge de l'enfant; lisez attentivement les instructions et suivez-les.
- Les jouets comportant de petites pièces sont dangereux pour des enfants de moins de trois ans. Veillez donc à ce que de tels jouets ne soient pas à la portée de jeunes enfants.
- Assurez-vous que les piles dans les jouets destinés aux jeunes enfants sont installées correctement et que l'enfant ne peut y avoir accès. Un enfant ne devrait pas apporter au lit un jouet alimenté par piles.
- Jetez rapidement le matériel d'emballage (comme les billes en styracousse et les sacs de plastique). Les enfants peuvent suffoquer ou s'étouffer avec de tels articles.
- Gardez les cosmétiques (comme le

parfum, la lotion après-rasage, et le dissolvant de vernis à ongles et les produits d'entretien ménagers hors de la vue et de la portée des enfants et loin des sources de chaleur.

- Si vous utilisez un produit cosmétique pour la première fois, placez-en d'abord une petite quantité sur le dos de votre main et laissez-le pendant deux heures. Si vous constatez une rougeur ou un oedème au point d'application, vous pourriez être allergique au produit, ne l'utilisez pas.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

- Gardez les briquets et les allumettes hors de la portée des enfants.
- Les garnitures ou les bougies qui ressemblent à des aliments ou à des bonbons ou qui en ont l'odeur ne devraient pas être placées à la portée des enfants. Les enfants pourraient être attirés par de tels produits et s'étouffer en essayant de les manger.

BOUGIES

- Ne laissez jamais de bougies allumées sans surveillance.
- N'utilisez pas de bougies dont la mèche contient du plomb.
- Assurez-vous que les bougies allumées ne sont pas placées à la portée des enfants ou des animaux domestiques ou près des arbres, des décorations ou du papier d'emballage.
- Coupez la mèche de la bougie pour éviter que la flamme ne soit trop haute.
- Utilisez des chandeliers solides qui ne

basculent pas facilement.

LUMIÈRES DE NOËL

- Utilisez uniquement des lumières homologuées par une organisation reconnue (CSA, ULC ou CUL) pour décorer votre maison.
- À l'intérieur de la maison, utilisez les ensembles de lumières conçus pour l'intérieur et à l'extérieur, les ensembles conçus pour l'extérieur.
- Vérifiez toutes les ampoules avant de les utiliser. Remplacez les ampoules défectueuses ou brûlées par les ampoules qui sont recommandées par le fabricant.
- Vérifiez les fils électriques et les rallonges. Jetez les fils qui sont endommagés, dont le câblage est à découvert ou dont les raccords sont trop lâches. Jetez l'ensemble de lumières si les douilles de lampes sont brisées. Ne placez pas de fils électriques dans les entrées de porte ou sous les tapis.
- Ne surchargez pas les prises de courant. Utilisez plus d'une prise de courant si le wattage de l'ensemble de lumières dépasse la capacité de la prise de courant.
- Conservez les ampoules hors de la portée des enfants. Elles contiennent des produits chimiques dangereux qui, si l'ampoule est cassée, peuvent causer de l'irritation ou des brûlures.
- Éteignez toutes les lumières de Noël avant d'aller au lit ou de quitter la maison.



QUELLE BONNE IDÉE-LES LUMIÈRES DEL

Vive les lumières DEL. Adoptez les lumières de Noël DEL (à diodes électroluminescentes). Elles consomment moins d'énergie, durent plus longtemps et ne risquent pas de provoquer un incendie, car les ampoules restent fraîches au toucher. De plus, elles sont offertes dans un grand choix de styles, de couleurs et de dimensions.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Il faut composer le **911** pour toutes les urgences:
FEU, AMBULANCE, POLICE

Et

le **844-0911** si vous utiliser votre téléphone cellulaire à Saint-Gabriel-de-Valcartier.



Saint-Gabriel-de-Valcartier protège son environnement !

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier désire remercier ses résidants pour leur excellente participation lors des collectes par apport volontaire des résidus domestiques dangereux qui ont eu lieu en juin et septembre 2007. Un bon nombre de résidants sont venus déposer des matières dangereuses qu'ils n'utilisent plus mais dont on ne peut se départir lors de la collecte des

ordures ménagères hebdomadaire. En tout, 4,42 tonnes de matières ont été détournées de l'incinérateur. Puisque cette expérience a été un franc succès et que les résidants ont semblés satisfaits, la prochaine collecte par apport volontaire de résidus domestiques dangereux sera organisée au printemps 2008. Nous encourageons donc les résidants à entreposer leurs

matières dangereuses au cours de l'hiver et ils pourront en disposer convenablement sans nuire à l'environnement dès le printemps. Pour la liste des résidus domestiques dangereux acceptés, veuillez consulter le site Internet de la Municipalité ou vous présenter au bureau municipal pour une copie de cette liste.

Savez-vous comment disposer de votre sapin de Noël après la période des fêtes?

Le 8 janvier prochain, la Municipalité offrira une collecte de sapins de Noël (naturels et artificiels). Si vous aimeriez bénéficier de ce service, veuillez téléphoner au 844-1218 pour inscrire votre adresse sur la liste au plus tard le 7 janvier à 16h.

Horaire d'hiver-collecte mensuelle de déchets monstres

La collecte de déchets monstres aura lieu dorénavant à tous les premiers mardi du mois. La prochaine collecte se fera donc le 8 janvier. Nous vous rappelons qu'il faut appeler la Municipalité au 844-1218 pour céder une collecte .



RÉCUPÉRONS l'esprit des fêtes !

Idées vertes et lumineuses pour Noël

En ce temps des fêtes, voilà l'occasion parfaite pour prendre un instant pour réfléchir sur nos habitudes de consommation et faire un cadeau à la planète et à ceux avec qui nous la partageons en consommant de façon plus verte et plus responsable. Pour un temps des fêtes plus écologique, pourquoi ne pas utiliser des produits faits à partir de matériaux entièrement récupérés.

Voici quelques idées à fabriquer soi-même ou à acheter :

- Objets utilitaires, bijoux, meubles et accessoires à partir de matières récupérées telles que boutons ou plumes, tuiles, céramiques ;
- Boules de Noël peintes à la main et ornements de sapin fabriqués de bijoux, de fourrure ou de plumes ;
- Livres et cartes originaux assemblés à la main à partir de matériaux récupérés et de papiers recyclés ;

- Sacs à main à partir de vieux jeans, foulards et cravates ;
- Vêtements éco-désign ;
- Emballages cadeaux à partir de tissus et de rubans récupérés ou faites que votre emballage fasse partie du cadeau (par exemple, utiliser un foulard, une nappe ou un sac en tissu), etc.

Avec ces cadeaux originaux, uniques et exclusifs, nous ferons le bonheur de nos êtres chers tout en ayant le mérite d'être un véritable écocitoyen d'inspiration avant-gardiste.

Saviez-vous que...

Malgré une augmentation notable de la récupération au Québec, la quantité de matières mise aux ordures continue d'accroître. En ce temps de grande consommation, voilà le moment idéal d'intégrer graduellement la pratique des 3-RV (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation) à nos

habitudes.
Participons activement parce que chaque geste compte!

Pour plus d'idées encore, veuillez consulter les sites suivants :

Salon des artistes récupérateurs :

http://biosphere.ec.gc.ca/Salon-WS173B78D6-1_Fr.htm

[http://www.ethiquette.ca/index.php?
lang=fr](http://www.ethiquette.ca/index.php?lang=fr)



Illumination de l'arbre de Noël—une activité communautaire et familiale

Vous êtes tous invités à l'illumination de l'arbre de Noël dimanche le 23 décembre de 12 h 30 à 16 h 30. La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier est très heureuse d'offrir à toute la famille une chance de profiter de cette journée extraordinaire.

Ces activités auront lieu au Centre communautaire situé au 1743, boulevard Valcartier. Apportez votre lunch et nous vous fournirons la soupe!

Pour plus de renseignements, communiquez avec Pamala Hogan Laberge au 844-2097.

Merci à tous les bénévoles ainsi qu'à leurs organismes pour la réalisation de cette journée familiale.

Nous vous attendons en grand nombre pour une journée remplie de plaisir! Toutes les activités seront offertes gratuitement.

ILLUMINATION DE L'ARBRE DE NOËL

Horaire des activités—Le 23 décembre 2007

Portez un chapeau de Noël et courez la chance de gagner lors d'un tirage spécial!

Heure	Activités	Lieu
À partir de 12 h30	Soupe et chocolat chaud gratuits	Centre communautaire
À partir de 12h30	Activités familiales Jeux extérieurs, patinage, glissades	Stationnement et Centre récréatif
À partir de 13 h	Jeux gonflables et Euro Bungee	Stationnement
13 h à 14 h 30	Maquillage et atelier de bricolage	À l'intérieur du Centre communautaire
12 h 30 à 16 h 30	Promenades en calèche et petite ferme	Stationnement
14h à 14h30	Spectacle de danse Hip-hop	À l'intérieur du Centre communautaire
14h30	Arrivée du Père Noël! Apportez votre appareil photo! Apportez votre lettre pour le Père Noël!	À l'intérieur du Centre communautaire Filmé par la Télé Communautaire
16h15	Illumination de l'arbre de Noël et chants “Mon beau sapin”	Devant l'Hôtel de Ville
16h30 à 18h	Hockey scrimmage Club Ados	Pour ados et adultes

Les bâtons de hockey sont interdits sur la patinoire lors de cette activité (autorisés après 16h).

Les buts de hockey seront placés sur la patinoire à partir de 16h.

Joyeuses Fêtes!

Programmation d'hiver - Sports et loisirs

Période d'inscription: 7 au 11 janvier

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pamala Hogan Laberge, Directrice du Service de sports et loisirs, tél.: **844-2097** ou plaberge@munsgdv.ca

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Dépôt de nuit (seuls les chèques sont acceptés) : Vous pouvez déposer votre inscription dans la chute à courrier au complexe municipal, 1743, boul. Valcartier.

En personne : Chèques, argent comptant et paiement direct sont acceptés.

Paiement par chèque : Le paiement doit être fait par chèque en un seul versement en date du 15 janvier 2008 et à l'ordre de « Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier ». Pour les montants de plus de 125,00 \$, il y a possibilité de faire deux versements; le premier en date du 15 janvier 2008 et le second en date du 15 février 2008.

Pour les chèques sans provision, une pénalité de 10,00 \$ s'appliquera et le paiement devra alors être fait en argent.

Taxes : Les coûts indiqués incluent les taxes lorsqu'elles s'appliquent.

FONCTIONNEMENT DES COURS

Début des cours : Les cours débuteront dans la semaine du 7 janvier 2008 à moins d'avis contraire.

Nombre de participants : Le nombre d'inscriptions par activité est limité (nombre minimum et nombre maximum de participants). Advenant le cas où le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le Service des sports et loisirs se verra dans l'obligation d'annuler le cours et de rembourser les personnes inscrites.

Confirmation d'activités : Si vous ne recevez pas d'appel avant le début de votre activité, c'est qu'elle aura lieu. Vous vous présentez donc comme prévu à la date inscrite dans la programmation.

Responsabilité : La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, pertes ou vols, pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des sports et loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Municipalité.

GROUPE DE JEUX

Un environnement où l'on s'exprime par les contes, le bricolage, la peinture, les rondes, les chansons, les comptines, la relaxation et les jeux. Un programme bien structuré qui permet aux enfants de 3 à 5 ans de socialiser. Places disponibles limitées. Les enfants doivent être autonomes.

Lieu : Centre communautaire

Horaire : mardi, mercredi et jeudi

Heure : 9h00 à 15h00

Durée : 12 semaines du 15 janvier au 10 avril

Coût : 2 fois par semaine : 230,00 \$

3 fois par semaine : 330,00 \$

Animatrices : Sandra Woodbury et Jayne Doddridge



Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de groupe de jeux pendant la semaine de relâche (du 25 au 29 février).

STEP

(Adultes de 12 ans et plus)

Horaire : Lundi et mercredi de 19h00 à 20h00

Durée : 12 semaines à partir du 21 janvier

Coût : 30,00 \$

Responsable : Lise Cauvier

Les hommes et les ados sont bienvenues! Rabais étudiant de 50%.



Maximum 35 personnes.

COURS DE PEINTURE SUR BOIS

(pour adultes)

Vous désirez apprendre des techniques de peinture tout en créant des pièces originales, décoratives et pratiques? Par des ateliers de trois heures par semaine, vous apprendrez les techniques de base, en passant par les ombrages et les éclaircies, le tapotage, les dégradés et bien plus. Ce cours vous permettra par la suite de peindre à la maison. Aucun talent en dessin n'est requis.

Les cours libres vous permettent de choisir votre propre patron.

Profitez-en pour terminer des pièces qui présentent des difficultés particulières.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, il suffit de se présenter le soir même. Une dizaine de personnes seront acceptées par soir afin d'avoir une approche plus personnalisée avec chacun.



Atelier libre tous les mercredis au Centre communautaire de 18h30 à 21h30.

Coût: 15\$ par semaine

Pour plus de renseignements, vous pouvez rejoindre Manon Mailloux au 844-1965.

RCR (Réanimation cardio-respiratoire)

Nous pouvons vous offrir des cours de RCR et/ ou de premiers soins. Nous prévoyons offrir un cours au mois de février. Pour informations communiquer avec Pamala Hogan Laberge. Inscription avant le 21 janvier.

Programmation d'hiver - Sports et loisirs

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

(fermé 24, 25, 26, 31 déc., 1, 2 janv.)

Évaluation de votre condition physique à la première et à la dernière séance. Des programmes personnalisés sont disponibles. Venez rencontrer Jean-François April pendant les heures d'ouverture pour plus de renseignements ou pour vous inscrire. Nous avons également un excellent choix d'appareils cardiovasculaires.

Clientèle :	14 ans et plus
Horaire :	Lundi au vendredi de 6h00 à 11h00 et 15h à 20h30 (sauf le vendredi de 15h à 18h30) et le samedi de 7h à 11h
Lieu :	Centre sportif
Coût :	30,00 \$ par mois (réduction pour les étudiants et les personnes de 50 ans et plus). Forfaits disponibles.



LISTE DE PRIX

1 mois : 30\$ par personne *** 40\$ par famille
 3 mois : 60\$ par personne *** 80\$ par famille
 6 mois : 110\$ par personne *** 140\$ par famille
 1 an : 200\$ par personne *** 260\$ par famille
 1 session : 3\$ par personne
 Carte pour 20 sessions : 40\$ par personne
 Étudiants (25 ans et moins) / 50 ans ou plus : moitié prix
 Non résidents : 20\$ de plus

+++IDÉE CADEAU+++

Promotion spéciale pour le mois de janvier seulement:

3 mois : 45\$ par personne



HOCKEY

Ceux qui sont intéressés à participer à cette activité une fois par semaine peuvent se présenter à la patinoire les mercredis soirs de 18h à 19h pour les 10 ans et moins (qui savent patiner), de 19h15 à 20h15 pour les 10 ans et + et de 20h30 à 22h pour les adultes. Activité supervisée par Denis Marceau. Équipement de base nécessaire (gants, casque). Les parents sont les bienvenues s'ils désirent aider. Début le 9 janvier.



PATINOIRE ET SENTIER DE PATINAGE

(Ouverture officielle dès que la température le permettra)

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 18h00 à 22h

Samedi et dimanche : 13h à 17h et 18h00 à 22h

Horaire des Fêtes : Lundi au dimanche de 13h à 17h et de 18h00 à 22h

24 et 31 décembre : Fermeture à 16h

25 décembre et 1er janvier : Fermé

Veuillez prendre note que la patinoire n'est pas officiellement ouverte pendant le jour la semaine et qu'elle peut être réservée par des écoles ou autres organisations.

(Pour réservation, contactez Pamala Hogan Laberge)



COURTEPOINTÉ (12 ans et plus)

Bienvenue aux nouveaux membres et aux débutants.

Lieu :	Centre communautaire
Horaire :	Lundi de 19h à 21h30 à partir du 21 janvier
Coût :	35,00 \$ pour l'année

Séance d'information le premier lundi.



BADMINTON

Pour ceux intéressés à jouer, il y a un groupe de résidants de Saint-Gabriel-de-Valcartier qui se rencontre tous les mardis soirs au Centre des sports de la garnison Valcartier. Si vous êtes intéressé à jouer, présentez-vous. Cette activité est gratuite pour les membres du PSL, sinon, le coût est de 9,00 \$.



GARDIENS AVERTIS

Les jeunes de 11 ans et plus qui sont intéressés à participer à ce cours doivent communiquer avec Pamala Hogan Laberge. Un nouveau cours sera offert en mars. Le coût pour assister à ce cours est de 45,00 \$. Minimum de 8 personnes. Vous devez vous inscrire avant le 22 février 2008.

Programmation d'hiver - Sports et loisirs

DANSE TRADITIONNELLE (TOUS LES NIVEAUX)

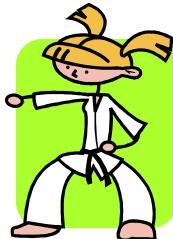
Pour apprendre et s'amuser entre amis! La date du premier cours est le 11 janvier de 19h30 à 22h. 8,00 \$ par personne par soirée. Musiciens sur place.

Bienvenue à tous!!

Ce n'est pas nécessaire d'avoir un partenaire!



TAEKWONDO



Clientèle :	6 ans et plus et adultes
Lieu :	Centre communautaire
Horaire :	Mardi et jeudi de 18h15 à 20h45 dès le 8 janvier
Coût :	95,00 \$ Intermédiaires et avancés 20,00 \$ de plus pour les non-résidants

Vous êtes tous les bienvenues à participer gratuitement la première semaine à 18h. Nous invitons les parents à s'inscrire avec leurs enfants.

Aussi : Mise en forme et autodéfense sans obligation de faire les examens. Pour plus d'informations, contactez Rock Soucy au 948-8904.

Collecte de bouteilles et de cannettes consignées samedi le 5 janvier.

Si cela vous intéresse, vous n'avez qu'à laisser vos bouteilles ou cannettes soit sur le bord de votre entrée ou bien sur votre galerie et les membres du Club viendront les chercher au courant de la journée **à partir de 9h00**.

Tous les fonds amassés aideront à défrayer les coûts des formations et des compétitions. Merci pour votre contribution !

HIP HOP (Street jazz)

Youpi!

Les cours de danse sont de retour pour une 10e session consécutive!

Conditions d'admission:

- Être âgé de 4 ans et plus!
- Aimer danser pour le plaisir!
- Vouloir participer au spectacle de fin d'année!



Horaires : Samedi (heures à confirmer selon l'âge du participant)

Durée : 12 semaines à compter du 26 janvier

Coût : 65,00 \$ (1er enfant), 60,00 \$ (2e enfant), 55,00 \$ (3e enfant)

Lieu : Salle de danse située au dessus de la salle de conditionnement physique

Responsable : Manon Gaudet 844-3491

CLUB ADOS

Favoriser le développement de nos jeunes, un choix gagnant!

Le Club Ados c'est le rendez-vous des 11 à 17 ans. Des activités tels que cinéma, glissades, patinage, quilles et des jeux sont organisés par une super équipe d'animateurs. Notre prix d'entrée est le respect de nos règles de vie que voici :

- Je peux donner mon opinion et je respecte celle des autres.
- Je respecte les autres comme ils sont.
- Je ne suis pas sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.
- Je respecte les lieux, le matériel et les équipements.
- J'ai la possibilité de débuter et gérer un projet qui me tient à cœur.
- Je maintiens les lieux propres.
- Je surveille mon langage.
- Je respecte toujours les personnes qui travaillent pour le Club Ados et la Municipalité.

*Nouveau

Ateliers discussions offerts aux parents à compter du mois de janvier. Pour de plus amples informations ainsi que pour l'horaire et la programmation, veuillez consulter notre site Internet www.saint-gabriel-de-valcartier.ca, sous la section Services, vous trouverez Club Ados.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Anne-Marie Daunais pendant les heures d'ouverture au 844-1327.

Heures d'ouverture

Heures d'ouverture régulières :

Jeudi 18h00-21h00

Vendredi 18h30-22h00

Samedi 14h00-22h00

Heures d'ouverture entre le 26 décembre 2007 et le 5 janvier 2008:

Mercredi 18h00-22h00

Jeudi 14h00-22h00

Vendredi 14h00-22h00

Samedi 14h00-22h00



Programmation d'hiver - Sports et loisirs

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (844-4040)

Un échange de livres a eu lieu en novembre, venez voir les nouveaux livres!

Carte d'abonnement gratuite.

Heures d'ouverture

Lundi : 14h00 - 16h30



Mardi : 10h00 - 12h00 et 18h30 - 20h30

Mercredi : 18h30 - 20h30

Samedi : 14h00 - 16h00

Pour la période des Fêtes, la bibliothèque est fermée du 22 décembre au 6 janvier inclusivement.

PLAN SPORTS ET LOISIRS BASE VALCARTIER (PSL)

La participation au Plan Sports Loisirs (PSL) de la garnison Valcartier est un complément à nos activités.

Le PSL vous permet de bénéficier de nombreux avantages. Votre abonnement vous donne accès sans frais aux infrastructures de sport et loisirs tel que le Centre des sports.

INSCRIPTION HIVER 2008-LOISIRS COMMUNAUTAIRES

Du 3 décembre au 21 décembre*

*Après cette date, des frais supplémentaires seront appliqués.

Les prix pour les résidants de Saint-Gabriel-de-Valcartier sont :

Coût individuel :

- ↳ 9,00 \$ par adulte;
- ↳ 6,00 \$ par adolescents (14 ans et plus);
- ↳ 3,00 \$ à 5,00 \$ pour les 0 à 13 ans.

Plan individuel :

- ↳ 6 mois : 79,37 \$ (taxes comprises)
- ↳ 1 an : 144,93 \$ (taxes comprises)

Plan familiale :

- ↳ 6 mois : 94,32 \$ (taxes comprises)
- ↳ 1 an : 173,69 \$ (taxes comprises)

Pour vous inscrire au PSL, présentez-vous au Centre Exacta à l'intérieur du quartier général (édifice 513) à côté du Centre sportif, en face de la caserne.

Les cours suivants sont offerts gratuitement avec votre carte PSL. Premiers arrivés, premiers servis.

Spinning, Aquaforme, Aquajogging, Aqua-prénatal et Aérobie

Vous devez vous présenter au cours 30 minutes en avance pour réserver votre place au comptoir.

Pour plus d'informations sur le PSL: 844-5000, poste 5226

ESCALADE

Cours de moulinette

- Disponible le mercredi
- Minimum d'inscription requis



Escalade

- Mur supervisé
- Lundi, mardi et jeudi de 18h00 à 21h00

Pour plus d'informations: 844-5000, poste 5226

AVEZ-VOUS LE GOÛT DE FAIRE DU SKI PENDANT VOS VACANCES?

Si vous êtes un membre du PSL, vous pouvez bénéficier de rabais dans les centres de ski suivants :



Le Relais
Le Massif du Sud
Stoneham
Le Massif de la Petite-Rivière
Mont Ste-Anne

Téléphonez au 844-5000 poste 8713 pour plus de renseignements.
Vous pouvez vous procurer vos billets au Centre des sports sur la Base.

ÉCOLE DE MUSIQUE VALCARTIER

Depuis déjà plus de 15 ans, il y a une école de musique sur la base de Valcartier. Cette école offre des cours de qualité donnés par des professeurs d'expérience et qualifiés. Ces profs offrent également la possibilité de se présenter aux examens de l'École préparatoire de l'Université Laval.

Les cours offerts sont : piano, guitare, flûte à bec, lecture à vue, rythme.



Ces cours s'adressent à des gens de tous les âges et se donnent au Centre de la famille Valcartier. Début des cours en tout temps, s.v.p. téléphoner.

Pour vous inscrire, veuillez téléphoner au 844-5000, poste 8711 et laissez un message dans la boîte vocale.

Formulaire d'inscription - Service des Sports et loisirs



SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
SPORTS AND RECREATION DEPARTMENT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - REGISTRATION FORM

IDENTIFICATION DE LA FAMILLE - FAMILY IDENTIFICATION

Nom du père - Father's Name :	Tél. rés. - Home Phone :	Tél. bur. - Office Phone :
Adresse - Address:	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :
Nom de la mère - Mother's Name :	Tél. rés. - Home Phone :	Tél. bur. - Office Phone :
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI RECEVRA LE RELEVÉ 24 (obligatoire pour ateliers aux amis et bouts de chou)
IDENTIFICATION OF THE PERSON WHO WILL RECEIVE THE RELEVÉ 24 (obligatory for activities for children under 16)

Nom - Name:	Prénom - First Name:	Numéro d'ass. sociale - Social Ins. No.:
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :

INSCRIPTION - REGISTRATION

Nom - Name :	Prénom - First Name :	Date de naissance - Birthdate :
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :
Numéro d'ass. maladie - Health Ins. No.:	Allergies :	
Activité - Activity :	Horaire - Schedule :	Coût - Fees :

J'autorise la direction du Service des sports et loisirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier à intervenir en cas de blessure ou de malaise.

I authorize the management of the Sports and Recreation Department of Saint-Gabriel-de-Valcartier to intervene in case of a medical emergency.

Signature: _____ Date: _____

Réservé à l'administration – For office use only			
Total payé - Total paid	Cheque / Monnaie - Cash	Date	Initials

**LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-GABRIEL-DE-
VALCARTIER**



**SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER**

1743, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier
Québec G0A 4S0

Tél.: 418-844-1218
Télec.: 418-844-3030
Courriel: admin@munsgdv.ca

**HORAIRE DES SERVICES ET MESSES
POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

- 2 décembre: Église Unie 10h
16 décembre: Église Presbytérienne 19h-Éclairé aux chandelles
24 décembre: Église Catholique St-Gabriel 19h-Messe de Noël
24 décembre: Église Anglicane 21h-Service oecuménique
30 décembre: Église Anglicane 11h
31 décembre: Église Catholique St-Gabriel 19h-Messe du Jour de l'An

Consultez notre site Internet!

www.saint-gabriel-de-valcartier.ca

Aide-mémoire à découper

- Mardi 4 décembre: Collecte de déchets monstres, début de l'horaire d'hiver -1 fois par mois
- Mercredi 5 décembre: OASIS—**Début** de la collecte de dons et denrées pour les paniers de Noël
- Jeudi 20 décembre: OASIS—**Fin** de la collecte de dons et denrées pour les paniers de Noël
- Dimanche 23 décembre: Illumination de l'arbre de Noël au Centre Communautaire
- 24, 25, 26 décembre: Bureaux de la Municipalité fermés—JOYEUX NOËL
- 31 déc., 1 et 2 janvier: Bureaux de la Municipalité fermés—BONNE ANNÉE 2008
- Mardi 8 janvier: Collecte de déchets monstres et collecte spéciale de sapins
- Samedi 12 janvier: Taekwondo—Collecte de bouteilles et de cannettes consignées
- Mardi 5 février: Collecte de déchets monstres
- Mardi 4 mars: Collecte de déchets monstres, début de la collecte hebdomadaire- 1 fois par semaine
- Mardi 11 mars: Collecte de déchets monstres
- Mardi 18 mars: Collecte de déchets monstres
- Mardi 25 mars: Collecte de déchets monstres

